

AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2009 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Pour la **production et la distribution d'eau potable**, la CCSPL a pris connaissance des éléments suivants caractérisant l'année 2009 :

- une stabilisation des volumes à un niveau bas,
- une stabilisation du rendement du réseau,
- la conclusion d'un avenant technique concernant un inventaire valorisé et la baisse des prix des bordereaux de travaux réalisés par les fermiers,
- l'obtention d'un nouvel arrêté de DUP sur le lac des eaux bleues.

Après l'analyse de cette situation, elle souhaite faire part au Grand Lyon des observations suivantes :

Concernant **la qualité de l'eau** distribuée, la CCSPL relève la bonne qualité de l'eau du Grand Lyon au niveau de l'ensemble des paramètres physico chimiques et bactériologiques, conformément aux exigences réglementaires. Elle souligne l'importance de la qualité de la ressource au regard des enjeux sanitaires et sociaux et souhaite que le Grand Lyon maintienne sa vigilance et poursuive ses contrôles.

Concernant **le taux de rendement** globalement stabilisé depuis 2007, la CCSPL attire l'attention du Grand Lyon sur la baisse du rendement de la SDEI (dégradation de 2 points) et souhaite que le délégataire tienne ses engagements en matière de recherche de fuite pour améliorer son rendement.

La CCSPL prend acte une nouvelle fois de l'état d'avancement des travaux sur l'estimation de la consommation d'eau des **bouches de lavage**. En effet, cette consommation est l'objet d'écart très significatifs entre la consommation théorique portée au contrat, soit 11M m³, celle facturée au forfait, soit 7,5M m³ et les dernières estimations de consommation effective réalisées par les services du Grand Lyon, soit 1,5M m³. La CCSPL prend acte du travail engagé avec les fermiers sur ce sujet, de la définition en cours d'une méthode d'échantillonnage et de la réalisation à venir de sondages, pour aboutir à une estimation partagée. Elle souhaite que ces études engagées depuis plusieurs années aboutissent le plus rapidement possible afin de disposer d'une meilleure estimation du taux de rendement effectif du réseau, et d'engager le débat sur la tarification au forfait de la consommation des bouches de lavage. La CCSPL souligne également le très faible tarif appliqué au lavage des rues et demande que cette question soit réexaminée.

La CCSPL attire l'attention de l'assemblée communautaire sur la nécessaire révision de la **structure tarifaire de la facture d'eau potable** devant intervenir au plus tard le 1^{er} janvier 2012. En effet, à cette échéance, la part abonnement dans la facture type de 120 m³ devra représenter moins de 30% de la facture d'eau potable. La commission exprime son souhait d'être associée dans les meilleurs délais à cette révision et d'être sollicitée pour avis sur les orientations qui seront envisagées.

En **matière d'assainissement**, la CCSPL a pris connaissance de la mise aux normes progressive des stations d'épuration et de leur performance. Elle souhaite que le Grand Lyon respecte les échéances de mise en conformité pour 2012 et note le léger retard pour les stations d'épuration de Neuville-Genay et Meyzieu.

Concernant **le service public d'assainissement non collectif** (SPANC), la CCSPL s'inquiète du faible pourcentage des installations conformes (seulement 13% des installations contrôlées) et des suites à donner.

Par ailleurs, la CCSPL félicite le Grand Lyon pour sa **certification iso 9001** relative aux systèmes de gestion de la qualité.